

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

**L'an deux mille vingt-cinq le 07 novembre**, le Conseil Municipal de la Commune de Veigy-Foncenex dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Catherine BASTARD, Maire.

**Date de convocation** : 31 octobre 2025

**Présents** – Madame Catherine BASTARD, Maire et Mesdames et Messieurs Bruno DUCRET, Rosy CHAMAYOU, Antonio PEREZ-RAMOS, Jeanne VUAGNOUX, Alain GATTELET, Laurence PILLONEL, Dominique PETITJEAN, Julie GIRARD adjoints, ainsi que :

Mesdames et Messieurs Josette CHAMBOUX, Patrice BOUTHORS, Hélène LEVA, Virginie SUATON, Charlotte LAFOURCADE, Isabelle DEMIERRE, Nathalie DETRUCHE, Daniel FAVRE, conseillers municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

**Absents excusés** – Mesdames et Messieurs Laurent DEMOLIS, Italo GARD, Maria-Hélène DE SIEBENTHAL, Guy LANCON, Jean-Marc LHERMET, Florence PIGNIER, Philipp DALHEIMER, Béatrice HUEHN, Michel BREASSON, Samuel DELEAGE.

### **Procurations**

Mme Jeanne VUAGNOUX a reçu procuration de M. Laurent DEMOLIS  
M. Dominique PETITJEAN a reçu procuration de M. Italo GARD  
M. Alain GATTELET a reçu procuration de Mme Maria-Hélène DE SIEBENTHAL  
Mme Catherine BASTARD a reçu procuration de M. Jean-Marc LHERMET  
Mme Virginie SUATON a reçu procuration de Mme Florence PIGNIER  
Mme Charlotte LAFOURCADE a reçu procuration de M. Philipp DALHEIMER  
Mme Isabelle DEMIERRE a reçu procuration de Mme Béatrice HUEHN  
M. Daniel FAVRE a reçu procuration de M. Michel BREASSON

**Secrétaire de séance** : Madame Josette CHAMBOUX

**Nombre de conseillers :** **27**

En exercice	:	27	Pour	:	25
Présents	:	17	Contre	:	/
Votants	:	25	Abstention	:	/

### **1.1. COMMANDE PUBLIQUE - AVENANT 2 LOT 1 MARCHE DE L'EXTENSION DU BATIMENT ABC**

**Madame le Maire,**

RAPPELLE que les travaux de l'extension du bâtiment ABC ont débuté en juillet 2024.

PRECISE qu'il convient d'établir un avenant pour le lot n°1 « Gros œuvre, terrassement, VRD » afin de formaliser une moins-value de - 15 958,50 € HT correspondant à des travaux de reprise des poteaux non réalisés (-27 385€) et des travaux supplémentaires de béton désactivé, d'engazonnement et de remise en état de pouzzolane, ainsi que de bordures de trottoirs (+2100€/+7004€/+850€) sur demande de la maîtrise d'ouvrage.

INDIQUE que cette moins-value est due à la différence entre des travaux non réalisés et des travaux supplémentaires, modifiant ainsi le montant global de son lot.

**Vu** le code général des collectivités territoriales,

**Vu** les dispositions du code de la commande publique,

**Vu** la délibération n°2024\_049 du Conseil municipal du 31 mai 2024 attribuant les marchés de travaux,

**Vu** la délibération n°2025\_083 du Conseil Municipal du 26 septembre 2025 approuvant l'avenant n°1 de ce lot,

**Considérant** que dans le cadre de l'opération de travaux de l'extension du bâtiment ABC, un deuxième avenant doit être établi pour le lot n°1 « GROS OEUVRE TERRASSEMENT VRD », notifié le 19 juin 2024 à l'entreprise VISION CONSTRUCTION,

**Considérant** que cet avenant a pour objet d'opérer une moins-value de – 15 958,50 € HT soit – 19 150,20 € TTC, correspondant à des travaux modificatifs demandés par la maîtrise d'ouvrage,

**Considérant** que selon les articles R. 2194-2 et R. 2194-3 du Code de la commande publique, le marché peut être modifié lorsque des travaux supplémentaires sont devenus nécessaires et dont le montant est inférieur à 50% du montant initial,

**Considérant** que le montant du lot n°1 après avenant 1 s'élève à 117 429,61 € HT soit 140 915,53 € TTC et que le montant de la modification est une moins-value de – 15 958,50 € HT soit -15,75% du montant du lot depuis son premier avenant et soit -1,88% du montant total du marché,

**Considérant** que le nouveau montant total du marché avec cet avenant est fixé à 101 471,11 € HT, soit 121 765,33 € TTC,

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

**APPROUVE** l'avenant 02 opérant les modifications précitées portant le nouveau montant du lot n°1 à 101 471,11 € HT.

**AUTORISE** Madame le Maire à signer le présent avenant et tout document nécessaire à son exécution.

Certifié exécutoire

Transmis au représentant de l'Etat le :

Publié, Affiché ou notifié le :

Le Maire - Catherine BASTARD

Fait et délibéré à Veigy-Foncenex le 07 novembre 2025

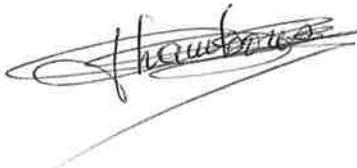
Le Maire - Catherine BASTARD

13 NOV. 2025

13 NOV. 2025



La secrétaire de séance - Josette CHAMBOUX

A handwritten signature in black ink that reads "Josette Chamboux".